



4ème Vélorizon Breizh 2016
5 au 8 mai 2016 à Erbrée, Ille & Vilaine (35)

Organisée par l'Association Française de Vélocouché

Bulletin d'inscription pour les repas
pris en commun au Centre Aéré du Moulin de la Haie, Erbrée

à retourner au plus tard pour le 22/04/2016 accompagné de votre règlement.

Votre Pseudo (forum) ou mél :	
Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Tél. (portable) :	

Assurance : Je suis adhérent à l'AFV et bénéficie de son assurance

Je suis couvert par mon assurance personnelle

Nombre de participants : _____ dont _____ enfants de moins de 12 ans .		
Nombre de repas ADULTES :	Adhérent AFV	Non AFV
le jeudi soir :	x 17 € =	x 20 € =
le vendredi soir :	x 17 € =	x 20 € =
le samedi soir :	x 17 € =	x 20 € =
Nombre de repas ENFANTS de - 12 ans :		
le jeudi soir :	x 10 € =	x12 € =
le vendredi soir :	x 10 € =	x12 € =
le samedi soir :	x 10 € =	x12 € =
Nombre total de petit-déjeuners Adultes/Enfants :	x 1 € =	x 1 € =
TOTAL Repas :	€	€
TOTAL Hébergement (voir page 2)	€	€
TOTAL Général :	€	€

Merci de joindre le règlement total, par chèque, à l'ordre de l'AFV, à expédier à :

AFV / G. Vuillemin
18 bis, rue des Ajoncs, 56640 ARZON

L'inscription définitive ne sera prise en compte qu'à réception du règlement.

Bulletin d'inscription pour l'hébergement

Hébergement dans le Centre du Moulin de la Haie: Oui Non *(préciser votre choix)*

Nombre de participants : _____		
	Adhérent AFV	Non AFV
Chambre Rez de Chaussée, prix par nuit et par personne :		
Mercredi:	____x 9 € =	____x 10 € =
Jeudi:	____x 9 € =	____x 10 € =
Vendredi:	____x 9 € =	____x 10 € =
Samedi:	____x 9 € =	____x 10 € =
Total 1:	€	€
Chambre 1er étage prix par nuit et par personne :		
Mercredi:	____x 8 € =	____x 9 € =
Jeudi:	____x 8 € =	____x 9 € =
Vendredi:	____x 8 € =	____x 9 € =
Samedi:	____x 8 € =	____x 9 € =
Total 2:	€	€
Total hébergement (Total 1+Total 2) :	€	€

Si non :

Hébergement dans l'enceinte du Centre	Préciser le nombre :	Préciser le nombre de personnes:
Camping-car / caravane dans le centre:		
Camping sous la tente dans le centre:		

Pour les campeurs, une petite indemnité sera demandée, fonction du nombre de participants logeant dans l'enceinte du Centre pour l'utilisation des douches et toilettes.
 Son montant sera déterminé par le Centre à la clôture des inscriptions.
 Cette indemnité sera à régler sur place.

Hébergement indépendant : Oui Non *(préciser votre choix)*